

ETUDE DE LA REGION DE NANTERRE AU MOYEN AGE

Mémoire de Maîtrise, présenté sous la direction de Monsieur le professeur Pierre Riché, par Mademoiselle Jeanne Claude Lambotte.

- octobre 1969 -

CHAPITRE IV

LE VIEUX BOURG ET LES LIEUX DITS

Dans ce dernier chapitre, un peu plus court que les précédents, nous nous efforcerons de retrouver l'aspect et les limites du bourg médiéval et de son territoire. Les noms des anciennes rues, les lieux-dits seront nos guides, témoins émouvants et parfois bien obscurs du travail et de la langue des anciens habitants de Nanterre

I – LE VIEUX BOURG

Les renseignements fournis par les textes sont rares... Par contre, les cartes du XII^e et du XVIII^e siècle, que ce soit le plan de la seigneurie de Nanterre de 1688, conservé aux Archives Nationales ou son homologue de la bibliothèque municipale de Nanterre, que ce soit la carte des chasses faite au siècle suivant, toutes nous renvoient la même image : celle d'un bourg rural, tassé autour de l'église en plein milieu des champs et des bois. Nous pouvons nous fier à leur description tout en se rappelant les destructions et par conséquent les transformations qui ont dû suivre les ravages causés par la guerre de cent ans, par les troupes anglaises d'abord, puis par la lutte entre les Armagnacs et les Bourguignons qui ensanglantent toute notre banlieue.

Très vite le bourg a été entouré d'une enceinte attestée au XIII^e siècle, peut-être par le quartier de la « Barre » cité plus haut ; cette enceinte a dû croître avec le développement du village pour atteindre ses dernières limites qui sont parvenues jusqu'à nous grâce aux trois boulevards circulaires qui les ont remplacées :

- boulevard du Midi
- boulevard du Levant
- boulevard du Couchant.

Une étude attentive des rues qui entourent l'église Sainte Geneviève, révèle pour celles-ci un tracé courbe qui pourrait bien indiquer les enceintes successives (voir carte n°9).

On franchissait les remparts par 3 portes dont les textes du XVI^e nous révèlent le nom :

- la porte Saint Denis au Sud-Est, dont la rue Saint Denis aujourd'hui garde le souvenir.

- la porte Saint Germain au Nord-Ouest, dont la rue Saint Germain porte encore le nom.
- la porte aux vaches, au Nord, qui donnait sur les champs, avait laissé son nom au chemin et au champ qui lui faisaient suite et que le plan cadastral du XIX^e siècle avait soigneusement relevés (voir carte n° 8).

Parmi les vieilles rues de Nanterre, il faut citer une fois encore la place Gabriel Péri, l'ancienne place de Martray, la rue Volant mentionnée au XVI^e s, l'impasse du Guignon qui porte le nom d'une terre mentionnée également au XVI^e.

Au XVI^e, il y avait encore la rue des tanneurs, la rue franche, la rue du four Saint Denis, la rue Ribole, le carrefour de la Barre et la ruelle des Charbonniers. Puis une fois franchis les murs de la ville, c'étaient les champs, les prés qui s'élevaient en pente douce en direction du Mont-Valérien, tandis qu'au contraire du côté de la Seine, le sol s'abaissait pour n'être par endroit plus qu'un marécage.

II – LE TERRITOIRE DE NANTERRE ET LES LIEUX DITS

Fernand Bournon qui a relevé l'état des communes à la fin du XIX^e siècle dans le département de la Seine, nous fournit pour Nanterre une liste de 90 lieux-dits dont la majorité se trouvait déjà citée dans le registre d'ensaisinement de la Seigneurie de Nanterre. (1^{er} avril 1556-30 décembre 1686) ou dans la clef du plan de Nanterre de 1688.

Dans le répertoire qui va suivre ne comporteront une astérisque que les noms que je n'ai trouvés dans aucun texte antérieur. Ces noms peuvent être classés en 6 catégories :

- les noms à sens topographique
- les noms de végétaux
- les noms rappelant l'établissement humain
- les noms rappelant les coutumes et les droits seigneuriaux
- les noms rappelant la proximité de l'eau
- les noms d'origine douteuse ou inconnue.

1) les noms à sens topographique

- la nature du sol⁸².

⁸² Emile Lambert : toponymie du département de l'Oise 1963 : pages 109 à 113 n° 215, 218, 219, 221

Les chailliers : ancien français XIIe s

« chaillou » - caillou

ces terres se trouvent à côté d'un champ appelé les molières et d'une terre nommée la groue. Le premier désignant une carrière de pierres et la seconde un terrain caillouteux, nous sommes bien en présence d'une zone pierreuse dont la toponymie a gardé la trace.

Les champs pierreux

ce nom se passe d'explication d'autant plus que sur la carte, cette terre jouxte celle de la carrière au loup.

Les grès

de l'ancien français grez : gravier, sol caillouteux et souvent en coteau. Or justement, ce terrain est voisin de la terre appelée la côte des amandiers et dont le nom indique une élévation de terrain. On le trouve encore écrit la graire dans le registre des ensaisnements et les grays dans la clef du plan de Nanterre.

La groue, les groues, les petites groues

de l'ancien français groê : sol caillouteux. L'une des terres ainsi nommées se trouve au sud, à côté des molières et des chailliers. Les deux autres qui constituent un ensemble de terrains assez grand, voisinent la carrière au loup et désignent donc ce même sol pierreux.

La noue de Villiers

de l'ancien français noe : terre humide et marécageuse ; l'origine de ce mot serait sans doute gauloise ou pré-gauloise. Or cette terre se trouve non loin de la Seine, peut-être dans une région de dépression, il faudrait admettre que dans ce cas villiers est une déformation de vallée. Il s'agirait alors de la noue de la vallée comme on le trouve écrit dans le registre des ensaisnements. Cette hypothèse est très plausible car le nom des terres qui lui font suite exprime cette particularité du relief : les vaux villerets ou vieux villerets, les trois goujats ou le trou grouzart.

Parmi les lieux dits rappelant la nature du sol, nous devons citer également ceux indiquant une industrie extractive⁸³.

La carrière Saint Sulpice, la carrière au loup

La première se trouve non loin des molières et de la seconde nous avons déjà parlé plusieurs fois. Elle touchait un terrain appelé la chambre aux charretiers, qui est peut-être une déformation de carriers. Dans les deux cas, il s'agit d'un endroit où l'on extrayait la pierre.

Les cendres

de l'ancien français « cendre » : tourbe.

Il peut donc s'agir d'une terre d'où on extrait la tourbe ou que l'on a amendé en y faisant brûler de la tourbe, bien que dans ce cas, elle aurait dû se nommer cendrière. Elle est située sur les pentes du Mont-Valérien.

Le fond de Marly

de l'ancien français marle : marne

Ce serait d'origine gauloise. Le mot fond qui le précède indique une petite dépression de terrain, qui se poursuit dans les terres voisines appelées fondrières. Ce terrain est situé au nord, non loin du territoire de Colombes.

Les petites et grandes grèves

de l'ancien français grave, ayant pour origine un mot gaulois « grava » : sable, gravier.

Dans la région de l'Oise le mot grève signifie sable ou gravier de rivière. C'est dans ce sens que nous pouvons le comprendre ici, puisque ces terres sont à quelques mètres de la Seine.

Les molières

Il s'agit souvent de carrières de pierres à meule. Cette terre se rencontre justement à côté de la carrière Saint Sulpice et des chailliers. Je ne pense pas qu'il s'agisse de mollière : terre molle grasse et humide.

⁸³ E. Lambert. Op. cit pages 371 à 375 n° 627 et pages 187 n° 451.

- L'ASPECT DU SOL⁸⁴

les champs aux raies, les guilleraies

le mot raie qui vient du mot gaulois « rica » : raie, sillon, a d'abord désigné le sillon puis la parcelle. Ces deux terrains à la limite du territoire de Rueil et de Nanterre ne se rencontrent pas dans les textes du XVII^e s. par contre, un lieu-dit les longues grays ou longues raies est mentionné dans la clef du plan de Nanterre n° 24, mais il peut s'agir de la terre suivante.

Les longues

Ce lieu dit n'est pas cité par Fernand Bounon, mais il est très visible sur le plan cadastral. Il est situé au Nord du Mont-Valérien, à la limite du territoire de Nanterre et de Suresnes, et je le cite uniquement à cause de ce qui a précédé.

La pointe du chemin aux vaches, la pointe du chemin de Suresnes, la pointe du chemin de Chatou.

En général le mot pointe désigne une terre en forme triangulaire ou pointue, souvent dans un angle de routes.

LE RELIEF DU SOL⁸⁵

Les basses fontenelles (v. fontenelles)

Les basses groues (v. groues)

L'adjectif basse employé avec un nom désigne un terrain d'un niveau inférieur à ceux qui l'entourent. C'est aussi que les basses fontenelles font suite aux hautes fontenelles.

La côte des amandiers (v. amandiers)

Cette terre juste à la sortie de Nanterre voisine les grès qui désigne une terre en coteau également.

Les côtes d'auty : cette terre se trouve à la limite du territoire de Colombes et de Nanterre, mais elle se continue sur Colombes. Elle est appelée côtes d'outies dans

⁸⁴ E. Lambert op. cit page 299 à 303 n° 618

⁸⁵ E. Lambert op. cit p 307 à 315 n° 619

le plan de 1780 du terroir de Colombes⁸⁶. Elle se situe au-dessus de l'étang des grandes lunes.

Les fessières

Ce mot peut avoir deux significations.

Il peut venir de l'ancien français « faisse » : bande-ceinture et désigner une parcelle longue et étroite. Il est souvent corrompu en « fesse ». Mais c'est peut-être aussi la déformation de « fissure », lieu-dit rencontré dans le registre des ensaisnements, tandis que « fessières » ne s'y trouve point. Ce dernier sens, est vraisemblable, puisque cette terre se trouve dans une zone de dépression où se côtoient les tris goujats (trou gouzart) et les vieux villerets (vaux villerets).

Se trouvant aux portes de Nanterre, il n'est pas impossible, non plus, qu'il s'agisse d'un champ cultivé et donc de la première hypothèse⁸⁷.

Les fonds de Marly

Du latin « fundus » : vallon, dépression. Cette terre est voisine de celles appelées les fondrières. Quant au mot Marly, il désigne ici la nature du sol : la marne. (v. plus haut).

Les fondrières

Ce mot est dérivé du précédent, mais daterait du V^e siècle.

La fosse aux loups

Du latin « fossa » : vallon, dépression, mais il peut désigner aussi une excavation creusée par l'homme. Cette terre se trouve à côté de la groue et des luaps.

Les hautes pâtures (v. pâtures)

L'adjectif haute nous indique bien une élévation de terrain, très intéressante pour le paysan, car nous sommes en bordure de la Seine ; l'altitude nous dit Fernand Bourmon, est de 25 mètres au-dessus du niveau de la mer⁸⁸. Les hautes pâtures et les côtes d'auty entourent l'étang des grandes lunes.

⁸⁶ A. N. plans d'assemblage NII, Seine 26 et NII, Seine 88 et NIV, Seine 34

⁸⁷ Lambert op. cit page 301 n° 618

⁸⁸ F. Bourmon : Etat des Communes à la fin du XIX^e s. Nanterre - Paris page 41 - 1903

Les trois goujats

C'est une déformation du trou gouzat, comme on le trouve écrit dans le registre des ensaisnements. Cette expression « trou... » suivi d'un nom commun ou d'un nom propre est extrêmement fréquent dans la région parisienne. A Suresnes, un lieu-dit appelé le trou bourgeois a été étudié par M. Mulon dans son article sur les lieux-dits de Suresnes⁸⁹. Il n'est pas certain, que dans tous les cas, le mot « trou » désigne une dénivellation de terrain ou un puits. Il existe, en effet, un vieux mot français « treu », « treud », « trou » qui a le sens de redevance, corvée et autre espèce de droit seigneurial. Ce mot conserverait donc le souvenir des charges pesant sur cette terre, ayant peut-être appartenu à un nommé Gouzart.

Les vieux villerets

Le mot vieux est une déformation de vaux ; les vaux villerets, écrits encore vaux villevites ou vaux villerais ou vaunirais, désignent un petit vallon à mettre peut-être en rapport avec tris goujats qui lui font suite et qui désignent peut-être la même particularité de terrain. Le mot villeret pourrait venir de villiers, puisque la noue de villiers ou noue de la vallée, rencontrée plus haut, précède justement les vaux villerets. Vaux, vallée, trou, tous ces noms semblent bien synonymes et rappeler la même dépression de terrain.

2) les végétaux

- les lieux boisés⁹⁰

les bochoux : de l'ancien français « bosc » bois ; à l'origine ce mot a désigné un petit bois. Cette terre assez éloignée du bourg, à la limite de Nanterre et de Suresnes, se retrouve sur le territoire de Suresnes, Elle a été retenue par M. Guillot, comme trace du défrichement de Suresnes, et nous pouvons peut-être faire de même pour Nanterre⁹¹.

Le bois Bondinou ou bois Beaudouin

Le mot bois est toujours suivi d'un déterminant qui précise le lieu- Ici Beaudouin désigne certainement le nom d'un habitant.

⁸⁹ Article de M. Mulon, les lieux-dits de Suresnes dans le BAHS tome VI n° 28, 1969, page 98

⁹⁰ Lambert op. cit p 55 à 65 n° 74, 78, 81, 84, 87, 88

Les grands Buissons

De l'ancien français « boissum », a désigné à l'origine, tout comme bochoux, un petit bois. Cette terre n'est pas très éloignée du village, et semble appartenir à la même zone boisée que les voisines la haie gauthier et la petite folie.

La petite et la grande folie : de l'ancien français « foillie, feuillie » qui signifie feuillée avec par extension le sens de bois, fourré. La petite folie se trouve aux portes de Nanterre tandis que la grande folie est un peu plus éloignée, en direction de Colombes. Elle se situe dans une seconde zone boisée, à côté du bois Beaudouin.

La haie Gauthier : de l'ancien français « haye, hage » qui signifie au départ haie, puis un bois entouré d'une haie, enfin un lieu boisé. Là encore, le lieu est déterminé par un prénom, Gauthier.

Les luaps, le dessus des luaps : de l'ancien français « luat, luet » : bois, landes. C'est sous l'écriture « luat » que cette terre est mentionnée dans le registre des ensaisnements.

A l'origine, le latin « luais », qui signifie bois sacré a peut-être été volontairement employé, car nous sommes, qui sait, sur le territoire d'une seigneurie religieuse et certainement sur celui d'un lieu-daint. Ces terres font partie de la troisième région boisée dont le souvenir est parvenu jusqu'à nous. Elles sont situées au pied du Mont-Valérien, non loin des bochoux.

Le parc Sainte Geneviève : le mot parc a d'abord désigné un enclos aux bestiaux. Cette terre est très intéressante pour plusieurs raisons :

- c'est là que le père Dom Duheul aurait vu le cromlech mystérieux au XVII^e siècle.
- or, dans les textes du XVI^e siècle, on ne fait point mention du parc Sainte Geneviève, mais d'une terre appelée le pavé ou le pré Sainte Geneviève, ou encore la pierre Sainte Geneviève. Il s'agit vraisemblablement de la même

⁹¹ M. Guillot : l'abbaye N. Dame de Longchamp et ses dépendances Suresnoises au XIV^e siècle – tome IV n° 16 1957 page 23

terre. Comme la légende voulait que cette enceinte mégalithique servit de parc à moutons à la Sainte, c'est le nom qui lui est resté lorsque le cromlech eût disparu.

Les arbres et les arbustes forestiers⁹²

- *les coudes*

de l'ancien français «coudre», «coldre», «coudre» en français coudrier, noisetier, arbuste dont le nom savant est la caure. Cette terre se trouve entre les groues et les basses fontenelles, c'est-à-dire vers le nord-est, tout près du territoire de Colombes.

- *les chênes*

ce mot vient du gaulois «cassano»; souvent il rappelle des défrichements, d'ailleurs il se situe près des bochoux et des luaps.

Les arbres et les arbustes fruitiers⁹³

- *les amandiers* (la côte des). Voir côte

- *champ aux melles*

de l'ancien français «mesliers», mélien, mellier : néflier. On le trouve écrit champ au mosle dans le registre des ensaisnements. Ce terrain est situé entre les champs pierreux et les dignes chiens.

- *les dignes chiens*

ce nom bizarre est en fait la déformation de vignes chiens : c'est sous ce nom plus compréhensible que nous le rencontrons dans le registre des ensaisnements. Je ne suis pas certaine que le mot chien doive être pris au sens littéral. Il pourrait être également le résultat d'une déformation ; j'ai, en effet, rencontré plusieurs fois ce lieu-dit écrit vigne-jihu ou vignes chilus...

⁹² E. Lambert op. cit pages 66 à 77 n° 99 et 102

- *le poirier Saint-Cloud*

cette terre se trouve le long de l'ancien chemin de Saint Cloud, à côté du moulin des Gibets.

Les plantes sauvages et cultivées⁹⁴

- *les chenevreaux* : ce mot pourrait venir de l'ancien français « cheneve » dont les dérivés sont la chenevière et la chanvière, c'est-à-dire l'endroit où l'on cultive le chanvre. Cette terre se trouve entre la pointe du chemin de Suresnes et les damades.

- *les presles* : ce mot qui est actuellement celui d'une plante des lieux humides, a peut-être désigné un terrain où poussaient ces herbes, d'autant plus qu'il se trouve en bordure de la Seine, dans une région marécageuse ; dans ce cas ce mot viendrait du latin *asper* qui signifie rude. Mais ce peut être tout simplement un diminutif de *pré*, et venir de l'ancien français « prael » « praul » qui a pour origine le mot latin « pratum » ; il aurait donc ce sens ou celui de prairie.

3) l'établissement humain

- les cultures

le champ aux melles (v. pages précédentes)

les champs aux raies (v. pages précédentes)

les grands champs : dans l'ancien français au XII^e, ce mot désigne un terrain cultivé. A Nanterre, ces terres sont situées de part et d'autre de la ligne de chemin de fer de Paris à Rouen, entre les vieux villerets et le bois Beaudouin.

- les prés⁹⁵

les hautes pâtures : du latin « pascere » paître ; cette terre se trouve en bordure de la Seine, en direction de Colombes, elle voisine les grands prés. Nous sommes ici dans la zone des pâtures du village où l'on accède par la porte aux vaches et le chemin aux vaches.

⁹³ ibidem, pages 75 à 91 n° 130, 133, 138

⁹⁴ Lambert op. cit pages 83 et 159 n° 143, 359

les grands prés et les petits prés : ces deux terrains précèdent les hautes pâtures et sont également situés en bordure de la Seine.

les presles (v. plus haut)

- les lieux habités⁹⁶

la porte aux vaches : une des trois portes de Nanterre ; située au nord du bourg, elle donne sur le tas de pierres aux vaches et sur les prés.

la porte Saint-Denis : elle se trouve à l'est de Nanterre ; elle était peut-être toute proche du four de l'abbaye Saint-Denis à Nanterre, ou tout simplement elle s'ouvrait en direction de Colombes et de Puteaux, possessions dionysiennes.

la porte Saint Germain : c'est la porte ouest, dont la signification n'est pas évidente. En effet, elle donne accès à Rueil et à la Seine. Toutefois, on peut considérer qu'elle se trouve sur le chemin de Saint-Germain-en-Laye.

- les chemins

le chemin aux vaches, qui fait suite à la porte aux vaches

le chemin de l'abbatoire : qui conduit à la terre nommée « l'abbatoire » en bordure de Seine

le chemin de Chatou : cette terre se trouve en face de Chatou à côté du parc Sainte Geneviève

le chemin de Colombes : se trouve le long du chemin de Nanterre à Colombes

le chemin de l'île : ce terrain borde la Seine, en face de l'île de Chatou.

- les industries

le moulin Martin : cette terre qui se prolonge jusqu'à la Seine est appelée également « moulin Allard » ou « moulin à lait » qui est la déformation du précédent. Ce nom aurait pu désigner à l'origine un moulin à eau appartenant à

⁹⁵ Lambert op. cit pages 158 à 159 n° 355, 356, 359

⁹⁶ Lambert op. cit pages 170, n° 398

l'un des prieurs de Nanterre nommé Alard, à qui l'on fait appel en premier pour régler un litige opposant les abbayes de Sainte Geneviève et de Saint Germain à propos d'un canton de Nanterre appelé « Bruyère » (v. plus haut).

- les coutumes et les droits seigneuriaux

les colombiers : cette terre se trouve à l'entrée de Nanterre, devant les fessières ; son nom rappelle peut-être un colombier et les droits qui s'y rattachaient⁹⁷.

les hauts Gibets : ancien français : gibe XV^e, qui signifie potence. Cette terre qui se trouve à la limite du territoire de Nanterre et de Rueil rappelle que les Seigneurs du lieu possédaient la haute, moyenne, et basse justice et qu'ils pouvaient faire pendre tous ceux qui le méritaient.

4) Les eaux

- *l'étang Béchard* : cette terre appelée encore « les étangs Béchards » se trouve au-dessus de la voie de chemin de fer Paris – Saint Germain en Laye, l'ancien français « estang » vient du latin stagnum, qui signifie eau stagnante. Les étangs Béchards sont situés dans la partie la plus basse du territoire de Nanterre où les infiltrations de la Seine, toute proche, ont dû pendant très longtemps donner un sol marécageux. Quant au déterminatif Béchard, il s'agit peut-être d'un nom propre ou d'une déformation de « bécherèle » qui rappelle le bruit d'un moulin à eau ; toutefois cette hypothèse ne repose sur rien de certain...⁹⁸

- *la fontaine d'Hérode* : cette terre se trouve à la sortie de Nanterre vers le sud, non loin du carrefour de la Boule. Le mot Hérode est vraisemblablement une déformation de Rolle. C'est en effet sous le nom de « fontaine de Rolle » ou « fontaine d'Hérode » que nous la rencontrons dans la liste des ensaisnements⁹⁹.

- *les fontaines* : ce terrain se trouve à la limite de Puteaux et Nanterre, dans la même zone humide que les « fontanelles ».

- *les hautes et basses fontanelles* : ce diminutif de « fontana » désigne une petite source, mais aussi « un sol humide où l'eau sourd de toutes parts, en pleurs, sans

⁹⁷ E. Lambert op.cit page 4420, n° 178 bis et 649

⁹⁸ E. Lambert op. cit page 135 n° 295 – page 192 n° 462

⁹⁹ E. Lambert op. cit pages 137 et 138 n° 298

cependant former une source abondante ». Dans la clef du plan de Nanterre déjà citée, ces deux terrains sont appelés « fontenelles à graviers »¹⁰⁰.

- *le Vieux pont* : ce terrain se trouve à côté du parc Sainte Geneviève, dans une zone extrêmement basse et marécageuse, où jadis on avait peut-être construit un pont pour franchir ces marais.

- la pêche¹⁰¹

les gords effondrés : de l'ancien français « gort », « gorz », « gore » : engin de pêche qui consistait en deux rangées de pieux formant un V, dont l'une appuyée sur une rive, ces pieux réunis par un clayonnage forçaient le poisson à se diriger vers l'ouverture laissée au sommet de l'angle où était disposé un filet. Les gords étaient soumis à des règlements spéciaux, frappés de cens et transmissibles comme un héritage. Or, cette terre, nous en avons la preuve certaine, a été vendue en 1275 à l'abbaye de Saint Denis par un chanoine de Gautier de Fontaine (v. plus haut). Cette terre est en bordure de Seine, à la limite de Rueil et de Nanterre.

Avant de passer à la dernière catégorie de lieux-dits mentionnons « l'étang des grandes lunes ». Je l'ai classé à part, car on ne le trouve ni dans les textes du XVII^e, ni dans le plan de Nanterre fait par un géomètre en 1900, à peu près à la même époque que le plan cadastral utilisé par Fernand Bourmon.

l'étang des grandes lunes : cette terre se trouve entre les hautes pâtures et les côtes d'Auty. Comme elle n'est pas très éloignée de la Seine, on pourrait supposer qu'il s'agit d'une dépression de terrain, entourée par des terres un peu plus hautes, et directement touchée par les infiltrations du fleuve.

5) Les noms d'origine douteuse ou inconnue

- l'abattoir : en bordure de la Seine, cette terre aurait été choisie pour la construction des abattoirs de Nanterre au XIX^e siècle. Mais ce nom est déjà cité au XVI^e où nous le rencontrons, écrit la « Battoire ». Au XV^e siècle, le jeu de Paume

¹⁰⁰ E. Lambert – page 138 n° 302 et page 320 n° 620

¹⁰¹ E. Lambert – page 417 n° 648

s'appelait également jeu de battoir. A moins qu'il ne s'agisse de l'endroit où l'on battait le linge...

- les bartoux : cette terre se trouve sur les contreforts du Mont-Valérien, à la limite de Nanterre et de Suresnes. D'ailleurs, nous retrouvons le même lieu-dit de l'autre côté, sur le territoire de Suresnes et qui a été étudié par Marianne Mulon¹⁰². Il s'agirait d'un nom de famille : les Bertheaulx qui aurait été déformé.

- les bels ébats : à la limite de Nanterre et de Colombes, entre « les fondrières » et les « groues », cette terre se trouve écrite « Bellemena » ou « Bellement », s'il s'agit évidemment de la même parcelle... dans les textes du XVI^e.

- les Bizis : ces terrains sont situés entre les « trois goujats » et les « petites groues ». On les rencontre dans le registre des ensaisnements sous la forme : « les bises ». S'agit-il du vent ou d'autre chose, il est impossible de le dire avec certitude.

- les cabines : cette terre se trouve sur les pentes du Mont-Valérien et fait suite aux « chèvremons » peut-être est-ce également une terre où il y avait des chèvres et « cabines » serait la déformation de « calna » qui signifie chèvre.

- les canniboux : ce nom se retrouve également sur le territoire de Colombes et cette terre se situe à la limite de Nanterre et de Colombes. La signification de ce mot est inconnue.

- la chambre aux charretiers : qu'on trouve également écrit « chambre aux chailliers » dans le registre d'ensaisnement. Elle est incontestablement dans une zone de pierres (la carrière au loup, les champs pierreux, les groues).

- le cheval moussé : cette terre est appelée également le « cheval » où « les chevaux » ou entre « derrière le tartre », car elle se trouve effectivement au pied du Mont-Valérien ; mais là encore cette appellation nous échappe...

¹⁰² M. Mulon op. cit page 98

- les chèvremonts : pour M. Guillot, le Mont-Valérien est redevenu après la guerre de cent ans, un désert « tout juste bon à faire paître des chèvres, alors que les cartulaires du XIII^e nous le dépeignent comme cultivé¹⁰³. D'où ce nom de « chèvremont » en souvenir de cet animal qui paissait sur les friches. Cette terre se trouve tout à côté des « cabines » et du « cheval moussé » sur les pentes du Mont-Valérien.
- les corbons : ce terrain se trouve entre les « bochoux » et « les luaps » ; il est encore écrit « corbinne » ou « corbizon » dans le registre des ensaisnements, sans que nous puissions dire quel en est le sens.
- les corpets : encore écrits « coipets » ou « coippeaux » dans le registre des ensaisnements. Cette terre se situe à côté des « chèvremonts » et des « cabines ». Là encore le sens nous échappe.
- les damades : encore appelée « damiade » ou « damadu », cette terre se trouve sur le chemin de Nanterre au t^{le}rtre, c'est-à-dire au Mont Valérien. Il s'agit peut-être d'un nom propre...
- les étrangliers : ce terrain se trouve dans la même région que les « fontenelles » et les « champs aux melles ». Or étranglier pourrait être la déformation d'étang et rappeler la présence de l'eau qui se manifeste dans les terres voisines ; d'autre part nous le rencontrons sous les formes « ostriango », « estuanguières », « estangles vieilles » et enfin « estuangles molles » dans le registre des ensaisnements. Nous avons déjà rencontré le mot « molle », déformation de « melles » : mellier, néflier et que l'on rencontre dans le nom du champ voisin. Nous sommes peut-être dans une zone humide où poussaient des néfliers.
- goulvent : cette terre se trouve à l'ouest de Nanterre, en bordure du territoire de Rueil entre « le vieux pont » et les « pouvius ». Ce mot est formé de « goule » → gosier, gueule, employé souvent pour indiquer l'entrée d'un vallon, ici vallon peut-être venteux¹⁰⁴..

¹⁰³ M. Guillot : les origines de Suresnes et les limites communales, article déjà cité.

¹⁰⁴ E. Lambert op. cit page 121 n° 255 bis

- les gouttières : ce terrain se trouve entre les « damades » et les « molières » ; nous le trouvons écrit « gontire », « grunrière », « goustière » et « gousnières » dans les textes du XVI^e siècle.

/n - les guignons^m : tout proche du bourg, cette terre voisine « les étangs Bechards » et le « chemin de l'île ». On trouve également un terrain appelé les « trois guignons » à côté des « cabines », sur les pentes du Mont-Valérien. L'orthographe de ce mot est très fantaisiste au XVI^e siècle : « le quignon ou noyercure » « lorquignon » ou « l'orquignon ». Comme il s'agit de parcelle très petite dans les deux cas, il se pourrait que « guignon » soit la déformation de « quignon », c'est-à-dire un petit coin...de terre.

- les guilleraies : si le mot raie est facilement identifiable, « guille » par contre l'est beaucoup moins. Il pourrait s'agir de la déformation du prénom masculin : Guy.

- la nouvelle France : ce terrain cité par F. Bournon est introuvable sur le plan qu'il joint à son ouvrage (v. carte n° 8).

- les pouvins : cette terre se trouve au sud ouest du village, entre les « goulvents » et les « champs aux raies ». On la rencontre sous la forme « prouvines » ou « prouvins » dans le registre des ensaisnements.

- les trois guignons (v. guignons)

- les sorins : cette terre se trouve en bordure de Courbevoie, mais je ne l'ai pas rencontrée dans les textes du XVI^e et du XVII^e siècle.

De cette longue énumération, nous pouvons tirer un certain nombre de renseignements précieux pour l'étude du terroir de Nanterre :

1) les trois dominantes du terroir de Nanterre sont : l'eau, les pierres et la forêt.

- l'eau règne en maîtresse sur la pointe Nord ouest du territoire de Nanterre, et ce qui est en même temps la partie la plus basse. C'est là que l'on rencontre les toponymes « les gords effondrés » « le vieux pont » et « les étangs Béchards ».

C'est à cet endroit que F. Bourmon nous signale la présence de deux petits étangs au lieu-dit « le parc Sainte Geneviève »¹⁰⁵. Dans cette région il s'agit bien évidemment des infiltrations d'eau de la Seine qui coule à quelques mètres de là. Dans la région des « Fontenelles » et des « fontaines » à l'extrémité sud-est du territoire, nous sommes en présence de source.

- les pierres affleurent tout le long d'une courbe qui traverse Nanterre du Nord au Sud : depuis les « fonds de Marly » jusqu'aux « chailliers ». les toponymes rappelant cette caractéristique du sous-sol ne manquent pas : « Marly », « noue », « les carrières », les « goues », « les grès », « les champs pierreux », « les molières ». D'ailleurs la carte géologique nous le confirme. Par ce biais, nous rejoignons la vie quotidienne de nos paysans nanterrois qui ont dû peiner sur ces terres ingrates sans beaucoup de résultat.

- l'eau et les pierres entravent considérablement les cultures. Il a fallu pousser toujours plus loin le défrichement, et ceci très tôt. Deux directions sont possibles, étant donné les limites du territoire : la partie nord-est, vers Colombes et Courbevoie et la partie sud, vers le Mont-Valérien et Suresnes. Là encore, les lieux-dits nous ont longtemps gardé la trace de ces ultimes défrichements. La carte n° 7 met en évidence cette demi couronne de bois et de fourrés qui n'existait déjà plus, sans doute dès la fin du XIII^e siècle.

2) Nous comprenons donc mieux le choix du site de Nanterre : non loin du fleuve, le bourg est malgré tout à l'abri des inondations car il se trouve à 35 m au-dessus de la mer.

3) La majorité des lieux-dits est attestée dès le XVI^e et le XVII^e siècle, toutefois trois d'entre eux nous viennent tout droit du moyen âge et laisseraient supposer qu'il en va de même pour beaucoup d'autres : il s'agit des « gord effondrés » cités dans un texte du XIII^e, du « parc Sainte Geneviève » et du « Moulin Allard » où bon nombre de faits nous les font penser beaucoup plus anciens.

Dans ce chapitre, je n'ai pas eu la prétention d'épuiser cette source de renseignements que constitue pour l'histoire de Nanterre l'étude de la toponymie.

¹⁰⁵ Bourmon – op. cit page 41

Bien au contraire, il faudrait que ce travail soit repris par un géologue, un linguiste et même un archiviste qui dépouille enfin la totalité des textes depuis le XIII^e jusqu'au XVII^e siècle.

Je souhaite simplement avoir fourni une preuve supplémentaire, si toutefois cela était encore nécessaire, de l'intérêt de cette science auxiliaire de l'histoire à propos de laquelle Jean Brunhes écrivait : « les noms de lieux sont les fossiles de la géographie humaine »¹⁰⁶.

¹⁰⁶ E. Lambert op cit page 2 note 8